



Appel à candidatures

Accueil en résidence de création d'un(e) auteur(e)-illustrateur(trice) de livres pour la jeunesse.

Dates : du **02 au 30 novembre 2021** à Digne-Les-Bains (Alpes de Haute-Provence)

L'appel à candidature pour une résidence d'écriture à Digne-Les-Bains en novembre 2021 est ouvert du **03 mai jusqu'au 28 mai 2021.**

D'une durée d'un mois, du **2 au 30 novembre 2021**, cette résidence est ouverte aux auteurs-illustrateurs pour la jeunesse. Elle ouvre **un droit à une bourse de création du CNL**. L'artiste doit en faire la demande auprès des services compétents du ministère de la culture en soumettant son projet à la session de juin 2021.

Modalités de résidence

Cette résidence est ouverte à tous les créateurs ayant déjà publié un livre à compte d'éditeur et dont le travail se situe dans les domaines de l'illustration et de l'écriture de fiction jeunesse.

La résidence permet à l'artiste de promouvoir son travail, de rencontrer le public du territoire et de profiter d'un espace et d'un temps de liberté pour mener à bien un projet de création.

Une répartition du temps qui préserve le travail de création tout en réservant des moments consacrés aux actions de médiation est définie avec l'auteur ou l'autrice (**70 % de création personnelle et 30 % en interventions, soit 6 jours** composés de demi-journées avec les classes, d'une rencontre avec les bénévoles et les professionnels du réseau lors de la soirée d'ouverture de la résidence, des temps de rencontres avec le public du territoire.

Dans le cadre de la valorisation et de la promotion de la résidence, l'artiste **s'engage à la restitution sur le territoire Provence Alpes Agglomération (PAA) du travail de création effectué pendant la résidence** dans un délai de deux ans maximum à l'issue de la résidence.

Hébergement, restauration, déplacement

L'artiste sera hébergé à titre gracieux dans le studio du Cairn centre d'art au coeur de la réserve géologique à 3 km de Digne sans possibilité de transport en commun entre le lieu d'hébergement et le centre-ville.

Pour plus d'infos, consulter le lien ci-dessous :

<https://www.cairncentredart.org/fr/accueil/>

Les repas seront à sa charge hormis ceux pris durant les actions de médiation. Le permis B est vivement conseillé, disposer d'un véhicule serait un plus.

Actions de médiation

Durant son séjour, le-la résident-e développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse et accompagnera des actions de médiation dans les bibliothèques du réseau.

Dépôt des dossiers de candidatures

Le dossier de candidature est à transmettre par courrier ou voie électronique. Il devra parvenir au plus tard le **28 mai 2021 minuit**.

Le/la résident(e) est choisi(e) par un jury composé de représentants des collectivités locales, de professionnels spécialisés en littérature pour la jeunesse et de personnalités du monde associatif intervenant dans le domaine de la littérature pour la jeunesse, après étude des dossiers présentés. Le dossier comprendra :

- une lettre de candidature qui expose votre projet personnel et votre intérêt à ce temps de résidence.
- une bio-bibliographie avec les coordonnées du candidat.
- une note d'intention précise sur le projet d'écriture/illustration et les actions à mener avec la structure d'accueil.
- au moins un des livres édités.
- un relevé d'identité bancaire ou postal.
- une fiche de renseignement comportant les renseignements suivants :

- | | |
|----------------|-------------------------------|
| - Nom : | - Nationalité : |
| - Prénoms : | - Date et lieu de naissance : |
| - Pseudonyme : | - N° de sécurité sociale : |
| - Adresse : | - Affiliation Agessa : |
| - Téléphone : | |
| - Télécopie : | |
| - E-mail : | |

Ne pas envoyer de document de valeur, car le dossier ne sera pas retourné.
Le dossier de candidature est à transmettre par courrier ou voie électronique sous la responsabilité de Mme la directrice du réseau de lecture publique, Mme Agnès Haïli.
Il devra parvenir au plus tard le **28 mai 2021**.

***par voie postale à l'adresse suivante :**

Suivi de dossier :

Médiathèque François Mitterrand (PAA)
à l'attention de Maryline CHANDRE
Responsable Secteur Jeunesse
7 rue du colonel Payan
04000 Digne-les-Bains

***ou par voie électronique en format pdf :** m.chandre@mediatheque-paa.fr

L'Agglomération

Capitale touristique, économique, culturelle et sportive, au coeur des Alpes de Haute Provence l'agglomération Provence Alpes Agglomération (PAA) se situe sur un territoire essentiellement rural composé de 46 communes (47000 habitants) et se développe sur une superficie de plus de 1574 m.

La géographie est variée avec des zones de moyenne montagne, des plaines et des vallées, elle s'appuie sur un territoire vaste et riche de sa diversité.

Qualité de vie, dynamisme culturel, services à la population, tourisme vert et thermal, expansion économique, environnement préservé... tels sont les atouts de Provence Agglomération, une agglomération attractive aux multiples potentiels.

Un important réseau associatif et institutionnel structure les bassins de vie où l'activité culturelle se déploie : musée Alexandra David Neel, théâtre Durance, musée promenade, réserve géologique, Géoparc, école d'art, conservatoire de musique et de danse, réseau de lecture publique.

Pour plus d'infos, voir liens ci-dessous :

<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

<https://www.provencealpesagglo.fr/>

<https://www.alexandra-david-neel.fr/>

<https://www.dignelesbains-tourisme.com/patrimoine-culturel/musee-promenade-digne-les-bains/>